

Cahier des charges

LE DIRECTEUR PRESSE D'OLIVETAN

Lieu de travail : Lyon

Temps de travail : ½ temps

Rattachement : CA Olivétan représenté par son président

S'appuie sur sa bonne connaissance du monde protestant, et sur celle des fonctionnements de la presse.

SES MISSIONS

Assure la responsabilité de la gestion du Département presse Olivétan

Assure la coordination entre les journaux du Département presse

Travaille en lien avec les directeurs régionaux des journaux (est destinataire des CR des Comités d'animation de chaque journal)

CA Olivétan – Bureau Olivétan

- Participe comme invité aux réunions du Bureau et du CA d'OLIVETAN
- Y présente les actions, les résultats et les projets du Département presse
- Propose des stratégies et des projets. En assure le suivi et le compte-rendu.

Comité Presse

- Prépare et convoque les réunions du Comité presse
- Réalise ou vérifie les comptes-rendus des réunions du Comité presse
- Propose des projets ou des stratégies communes aux différents titres
- Assure la coordination administrative des journaux, en lien avec les directeurs régionaux, les rédacteurs en chef et le secrétariat comptable d'Olivétan
- Veille à l'information des rédacteurs en chef

Suivi de la chaîne graphique Gestion administrative - organisation- comptabilité

- **GESTION DU PERSONNEL** : organise et suit le travail des salariés du Département Presse
- **PUBLICITÉ** : est l'interlocuteur de la Régie publicitaire - supervise la publicité accueillie par les journaux - recherche de nouveaux annonceurs
- **FOURNISSEURS** : supervise le travail des fournisseurs du **Département Presse** (impression routage...) - recherche des économies d'échelle par des fournisseurs nouveaux offrant le meilleur service au meilleur prix - négocie et signe les contrats de prestation de service.
- **COMPTABILITÉ** : Assure le suivi de la comptabilité analytique avec la comptable d'OLIVETAN et le cabinet d'expertise comptable.

Association de la PRP

* Assure le lien avec le site/portail de la presse régionale protestante

* Assure le lien avec l'association de la PRP

mars 2020